

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 18 octobre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 18 octobre 2016, à 18 h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Les conseillers William Martinez et Jean Legault sont absents.

Est également présent Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la loi.

L'ouverture de la séance extraordinaire est ouverte à 18 h 30 par le maire Jean-Yves Poirier.

2016-10-342

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour pour la séance extraordinaire du 18 octobre 2016.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 octobre 2016, tel que rédigé :

1. Ouverture de soumission et octroi de contrat – réfection de trottoirs sur le chemin de l'Église, 2^e appel d'offres

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-10-343

OUVERTURE DE SOUMISSION ET OCTROI DE CONTRAT – RÉFECTION DE TROTTOIRS SUR LE CHEMIN DE L'ÉGLISE, 2^E APPEL D'OFFRES

SUITE à une demande de soumission publique numéro 2016-023-TP pour la réfection de trottoirs sur le chemin de l'Église, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi le 17 octobre 2016 à 11 h.

Le budget estimé a été établi à 104 285,25 \$, incluant les taxes applicables.

Trois entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	Montant incluant les taxes
Groupe TNT inc.	186 820,01 \$
Eurovia Québec construction inc.	91 022,26 \$
Entreprises Pearson Pelletier	123 661,36 \$

APRÈS analyse de conformité par Bruno Crispin, ing. de la firme Beaudoin Hurens,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi le contrat pour la réfection de trottoirs sur le chemin de l'Église, à la compagnie Eurovia Québec construction inc. pour un montant de 91 022,26 \$ incluant les taxes;

D'AUTORISER une dépense maximale de 91 022,26 \$ taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 143-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part de l'assistance.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 18 h 32 l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance extraordinaire du 18 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

Éric Lachapelle

Jean-Yves Poirier